

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation
(PRF AS)

N° de marché : 2020P098S04913

Organisme responsable et contact

CFPPA DE TULLE-NAVES,
EPLEFPA EDGARD PISANI
RIOUX Fabrice
05.55.27.20.41
fabrice.rioux@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Information collective
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4
européen)

Conditions d'accès :

Les pré-requis obligatoires liés à la
certification seront précisés et détaillés dans la
réponse de l'organisme de formation.

Prérequis pédagogiques :

Conditions requises pour l'entrée en formation
de niveau 4 : * Avec qualification : - Niveau
seconde (générale ou professionnelle) ou
niveau BEPA ou possession d'un CAPA ou
d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de
même niveau ou de niveau supérieur - et une
année d'activité agricole ou non agricole à la
date d'obtention de la dernière UC du BPAP *
sans qualification : - une année d'activité
agricole à la date d'entrée en formation
(alternance, apprentissage) - ou 3 années
d'activité non agricole à l'entrée en formation

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

La présente consultation cible des actions devant répondre à un besoin de qualification et/ou de compétences des entreprises et des publics visant à faciliter l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi durable.

Contenu et modalités d'organisation

UC1 - Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager - 11°. Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant : Identification des caractéristiques et des principaux mécanismes à l'œuvre dans les écosystèmes / Evaluation des impacts des pratiques d'aménagement paysagers sur les écosystèmes 12°. Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage : Contextualisation de l'activité professionnelle de l'aménagement paysager / Construction d'une position professionnelle - 105 h UC2 - Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement - C21. Préparer le travail pour un chantier : Diagnostic du chantier / Opérationnalisation de la commande C22. Coordonner le travail sur le chantier : Coopération / Supervision de l'avancée du travail - 105 h UC3 - Réaliser des travaux d'entretien des végétaux - 31°. Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal : Diagnostic du végétal / Réalisation de la taille 32°. Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux : Diagnostic des sols et des végétaux / Réalisation des interventions - 245 h UC4 - Réaliser des travaux de mise en place de végétaux - 41. Réaliser des travaux de plantation : Composition végétale / Réalisation des travaux 42. Réaliser des travaux de végétalisation par semis : Prise en main de la parcelle / Réalisation des travaux - 185 h UC5 - Mettre en place des infrastructures - 51°. Réaliser des murets et escaliers : Préparation du fonds de forme / Réalisation de la construction 52°. Mettre en place des revêtements : Préparation du fond de forme / Réalisation de la mise en place CACES Minipelle-tractopelle (R372M catégories 1 et 4) - 175 h UCARE - Élaborer un projet de fleurissement durable avec une commune - Proposer un aménagement contextualisé respectant les principes du développement durable : Préparation du projet de conception d'un "massif" pour un fleurissement durable / Elaboration du projet (Plan, liste végétale, liste inertes, descriptif et chiffrage) / Présentation du Projet au commanditaire - 105 h

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

BP option aménagements paysagers - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Néant.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00218678	du 22/02/2021 au 08/12/2021	NAVES (19)	CFPPA DE TULLE- NAVES, EPLEFPA EDGARD PISANI		Non éligible	
00218679	du 28/02/2022 au 14/12/2022	NAVES (19)	CFPPA DE TULLE- NAVES, EPLEFPA EDGARD PISANI		Non éligible	